

CONFÉRENCE GÉNÉRALE

La RTB accueille la Conférence générale du CIRTEF à Ouagadougou les 5 et 6 mars

Assemblée statutaire du CIRTEF, la Conférence générale se réunit en session ordinaire tous les deux ans dans le pays de l'organisme-membre désigné hôte lors de la session précédente.

Cette année, c'est la Radiodiffusion-Télévision du Burkina Faso qui accueillera les participants.

Organe suprême du CIRTEF, la Conférence générale est constituée par l'ensemble des chefs de délégation et des délégués des membres actifs et associés.

L'ordre du jour en est précis et contient notamment les points suivants :

- le rapport du Président et approbation
- le rapport du Secrétaire général et approbation
- l'étude et l'approbation des derniers états financiers certifiés
- l'établissement du programme d'action et du budget pour l'exercice biennal et de l'échelle des cotisations
- le choix du Président, des Représentants du Bureau et des Commissions

Cette année, s'ajoutera à cet ordre du jour le choix du Secrétaire général.

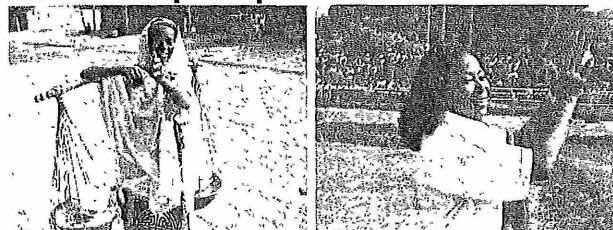
Il est bon de rappeler que le CIRTEF est soumis à la législation belge sur les associations internationales sans but lucratif (aisbl) et que ses statuts peuvent être consultés sur le site du CIRTEF dans la section CLUB.

Site : www.cirtef.org

FESPACO 2007

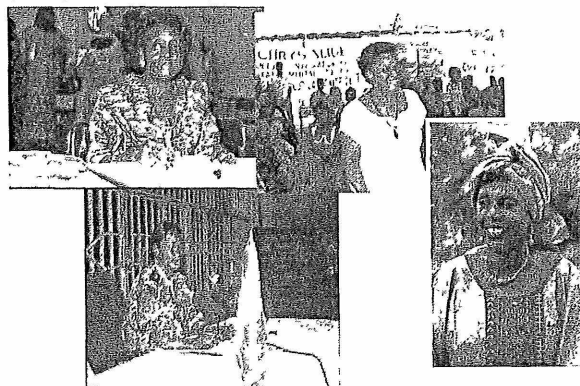
Le 2 mars seront projetés les huit documentaires des « Femmes battantes »

Huit documentaires, huit réalisatrices, huit télévisions publiques.



Une série coproduite par la TSR, le CIRTEF et l'ORTM (Niger), la TVT (Togo), la RTB (Burkina Faso), la RTG

(Guinée), l'ORTB (Bénin), la RTI (Côte d'Ivoire), l'ORTM (Mali) et l'ORTM (Madagascar).



Commencées en janvier 2006 et résultat d'un processus de travail placé sous la coordination de Catherine Noyer et Dominique Rappaz de la TSR, ces réalisations, montées et mixées dans les trois Centres du CIRTEF, prouvent, s'il le fallait encore, que la volonté de faire aboutir un projet surmonte un bon nombre de difficultés.

Ces réalisatrices « **battantes** », Binta Diallo, Florence Yaméogo, Adjiké Assouma, Somé Fatoumata Coulibaly, Adama Denise Diaby, Jemima Catraye, Gisèle Rakotoarivony et Ramatou Diakité ont légitimement le droit d'être fières d'une série appelée à contribuer à l'amélioration de l'image de la femme dans nos sociétés.



FESPACO

La compétition a ses prix

Placée sous le signe de la diversité, avec comme thème « Cinéma africain et diversité culturelle », la vingtième édition du **FESPACO** verra, outre les prix décernés aux films de long métrage (Étalon d'or, Étalon d'argent et Étalon de bronze), de court métrage (Poulain d'or, Poulain d'argent et Poulain de bronze) et au meilleur documentaire, l'attribution du **Prix spécial du CIRTEF** pour la meilleure œuvre en compétition TV-Vidéo.

NOMINATION

ORTM (MADAGASCAR)

Monsieur Volatahiana RANAIVOMANANA a été nommé Directeur de la Télévision malagasy (TVM), succédant ainsi à monsieur Alphonse ANDRIAMAHALY.

RADIO

Footballeurs de légende

Dans le cadre de ses partenariats, le CIRTEF va s'associer à la COPEAM (CONFÉRENCE PERMANENTE DE L'AUDIOVISUEL MÉDITERRANÉEN) pour l'élaboration d'une série radiophonique sur un thème fédérateur et intitulée « Footballeurs de légende »

Une demande de participation va être adressée, dans le courant du mois de mars, à tous les organismes membres du CIRTEF. Ceux qui souhaitent participer auront à fournir un portrait radiophonique de cinq minutes d'un footballeur ou d'une footballeuse, « légende » locale, nationale ou internationale, représentative d'un pays, d'une région, voire d'une époque.

Ces portraits seront émaillés de témoignages des familiers de la « légende » mais aussi de ceux de ses collègues sportifs.

Tous les organismes qui auront participé à la mise en œuvre de cette série radiophonique en fournissant un portrait auront la possibilité de recevoir et de diffuser la totalité de la série.

Une belle collaboration en perspective !

Pour plus d'informations :

Monsieur Pierre MARI

Commission radio COPEAM. Coordonnateur

pierre.mari@radiofrance.com

0033 495 32 95 12 ou 15

Vous pouvez aussi contacter le Secrétariat général du CIRTEF :

Madame Kerstin CLAEYS

Responsable secteur radio CIRTEF

kcl@rtbf.be

0032 2 737 25 76

TV5MONDE

8 Mars : Journée internationale des femmes



CLANDESTINES de Pascale POIRIER

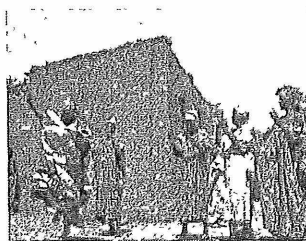
Fuyant la misère de leur île, Anjouan, une des plus pauvres du monde, de nombreuses femmes, enceintes jusqu'au yeux, s'exilent vers Mayotte. Là-bas, elles peuvent

accoucher sans frais et dans de bonnes conditions. En forme de voyage aller-retour entre Anjouan et Mayotte, le film propose de réaliser les portraits de plusieurs femmes, clandestines et mahoraises. (*Diffusion TV5 AFRIQUE : samedi 10 mars 2007*)

Dans l'émission « REFLETS SUD »

LES PROVOC-ACTRICES DE BAMAKO

Le film suit la troupe de théâtre féminine de l'association Danaya So en tournée avec une pièce qui interroge la pratique de l'excision.



Anciennes prostituées et sidéennes elles ont choisi d'utiliser le Kotéba, théâtre traditionnel du Mali, pour inviter tant les femmes que les hommes à abandonner cette pratique.

Après le spectacle, des discussions s'engagent avec le public, de plus en plus de femmes y prennent la parole, prouvant que les maliennes sont capables de surmonter leurs peurs et leurs préjugés à propos des mutilations génitales.

Réalisation : Nicolas Meulders et Dominique Thibaut. (*Diffusion TV5 AFRIQUE : dimanche 4 mars 2007*)

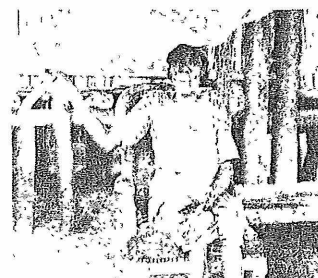
FILM : Il y a 60 ans à Madagascar

TABATABA

de Raymond RAJAONARIVELO

Tabataba, c'est d'abord participer à un témoignage de l'histoire, permettre aux mémoires, à la Mémoire, de se reconstituer, dit Jacques Le Glou, producteur du film.

Madagascar, 1947 : 100.000 morts. Comme une plaie, *Tabataba* est une trace de l'histoire, celle du soulèvement malgache contre la



France coloniale. Un soulèvement sévèrement réprimé. Une bataille perdue sur laquelle ce film revient à travers les yeux d'un gamin, le frère de Lehidy venu au nom du MDRM (parti pour l'indépendance de l'île) annoncer qu'il faut prendre les armes. (*Diffusion TV5 AFRIQUE : dimanche 25 mars à 21h15, mardi 3 avril à 23h30 et jeudi 12 avril à 13h30*)

LE 20 MARS

Journée internationale de la Francophonie

Une journée dédiée à la langue française qui unit 200 millions de locuteurs recensés dans le monde et rassemble aussi les 803 millions de personnes vivant dans les 68 États et gouvernements de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Une occasion, pour les Francophones du monde entier, d'affirmer leur solidarité et leur désir de vivre ensemble, dans leurs différences et leur diversité.

La date du 20 mars a été retenue en commémoration de la signature, en 1970 à Niamey (Niger), du traité portant création de l'ACCT, aujourd'hui **Organisation internationale de la Francophonie**.

Pour en savoir plus :

<http://www.20mars.francophonie.org>